

VEHICULES	1 ère VTP	PERIODICITE VTP	PERIODICITE VTC	Contre visite CV
<u>Véhicules particuliers :</u> Genre VP sur la carte grise (hors véhicules spécifiques) Genre VASP carrosserie CARAVANE , FG FUNER ,HANDICAP	4 ans	2 ans	Non soumis	En cas de résultat défavorable (VTP ou VTC) dans les 2 mois suivant
<u>Véhicules utilitaires légers :</u> Genre CTTE sur la carte grise Genre autres VASP que ci-dessus , VTSU , VTST	4 ans	2 ans	1 an après chaque VTP	
Véhicules de collection (mention collection sur la carte grise)	5 ans	5 ans	Non soumis	
Véhicules auto-école	4 ans	2 ans	Non soumis	
Véhicules dépannage	1 an	1 an	Non soumis	
Véhicules sanitaire				
Taxis , VTC et VLTP				

VTP = Visite technique périodique
VTC = Visite technique complémentaire
CV = contre visite

A savoir : Vous pouvez à votre convenance effectuer un contrôle technique volontaire complet ou partiel
Celui-ci ne modifie en aucun cas la date de la prochaine VTP